

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
EN DATE DU 19 FÉVRIER 2024**

**DELIBERATION N°202402D02**

<p>Un extrait de la présente délibération a été publié sur le Site Internet de la Ville de SAUMUR</p> <p>Le : 21 février 2024</p> <p>Présents : 14</p> <p>Excusés : 2</p> <p>Absents : 1</p> <p>En exercice : 17</p>	<p>Le dix-neuf février deux mil vingt-quatre à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis, à la Mairie de Saumur, Salle du Conseil municipal, sous la présidence de son Président Jackie GOULET CLAISSE et sur convocation faite par Mme Astrid LELIEVRE, Vice-présidente, le quinze février deux mil vingt-quatre.</p> <p><b>Étaient présents :</b> Jackie GOULET CLAISSE, Astrid LELIEVRE, Patrice COMBEAU, Arlette BOURDIER, Bruno PROD'HOMME, Judith GRIMA, Christophe CARDET, Fabienne SOURDEAU, Bernard HENRY, Joëlle DELAGARDE, Christian TRAVERT, Michel GARNIER, Annie MOREAU, Michel NOEL.</p> <p><b>Était excusée :</b> Richard JACOT donne pouvoir à Michel NOEL, Catherine GARRIVET donne pouvoir à Annie MOREAU</p> <p><b>Absents :</b> Françoise DAMAS</p> <p><b>Assistaient également :</b> Mme Laurence JEAN, Assistante de Direction au CCAS, M. Yves LEPRETRE, Directeur du CCAS excusé</p>
--	---

**ADHÉSION A L'ASSOCIATION « Les BRIGADES EXTRAORDINAIRES »**

Le projet 2020-2026 de l'équipe municipale a fixé 80 projets à mettre en œuvre au cours de la mandature. Parmi eux, l'action 69 « Adapter la Ville à tous les handicaps ». Pour la concrétiser, un groupe projet a vu le jour en interne à la Ville de Saumur en 2021. Ce dernier a organisé des réunions de concertation avec les différents partenaires du territoire, permettant ainsi de donner vie au premier Schéma Directeur du Handicap de la Ville de Saumur, en mai 2022.

Ce document de travail permet de donner une ligne directrice afin de mener des actions en faveur des personnes en situation de handicap, visible ou invisible, à travers 5 axes de travail dans les différents domaines de la vie:

- Accueillir
- Échanger, partager
- Communiquer
- Former
- Innover



Hôtel de Ville  
Rue Molière - CS 54030  
49408 Saumur Cedex  
Tél. : 02 41 83 30 00



[www.ville-saumur.fr](http://www.ville-saumur.fr)

Afin de poursuivre les travaux entamés, répondre aux engagements de l'équipe municipale et répondre aux différents besoins du territoire, l'accompagnement d'ingénierie par l'association « Les Brigades Extraordinaires » est nécessaire.

Pour profiter à nouveau du réseau et de l'appui d'experts tout au long du projet, l'adhésion à l'association pour l'année 2024 s'élève à six cents (600) euros.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, **DÉCIDE**, à l'unanimité des membres présents :

- **D'ADHÉRER** à l'association « Les Brigades Extraordinaires » pour l'année 2024.

Pour extrait conforme  
La Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale



Astrid LELIEVRE